

# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Conseil Départemental des Vosges
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Appel d'offres ouvert
<b>Référence :</b>	S25005
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le vendredi 30 mai 2025 à 10:00:02
<b>Date de clôture :</b>	Le lundi 07 juillet 2025 à 16:00:00
<b>Titre :</b>	Maîtrise d'œuvre pour l'amélioration énergétique du siège du Conseil départemental des Vosges
<b>Descriptif :</b>	<p>La présente consultation concerne : le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments composant en partie le siège du Conseil départemental des Vosges, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-La Présidence ;</li><li>-L'ancien et le nouveau Conseil ;</li><li>-La salle du Conseil départemental et ses espaces adjacents.</li></ul> <p>L'étude thermique devra indiquer les pistes d'améliorations thermiques pour atteindre une baisse des consommations d'énergie finale de -30% en tenant compte des priorités de la maîtrise d'ouvrage, qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-L'optimisation et la modification des circuits de chauffage intérieur passant par la création d'une nouvelle distribution intérieure avec de nouveaux émetteurs ;</li><li>-L'amélioration du confort thermique.</li></ul> <p>Lieu d'exécution : Siège du Conseil départemental des Vosges, sis 6, 8 et 10 rue de la Préfecture 88 000 EPINAL</p> <p>La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 4 850 000.00 € HT.</p> <p>Calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Notification : 2025</li><li>-Etudes : 2025-2026</li><li>-Début des travaux : 2026</li></ul> <p>Les missions confiées au maître d'œuvre seront : Base + EXE + CSSI.</p> <p>Le descriptif de l'opération est présenté dans le programme, joint au dossier de consultation.</p>

### Questions / Réponses

[ 02/06/2025 à 08:52:10 ] Bonjour, dans le RC et l'AE le montant des travaux est de 4 850 000 € HT alors que dans le programme il est de 5 300 000 € TTC ce qui ne donne pas le même montant en convertissant de HT à TTC. Merci de confirmez le bon montant des travaux svp. Cordialement.

---

[ 02/06/2025 16:56:22 ] Bonjour,

*Le montant de l'enveloppe travaux est bien de 4 850 000 € HT. Le montant indiqué dans le programme était erroné et vient d'être corrigé.*

*Le programme à jour est en ligne, merci d'en prendre connaissance.*

*Cordialement.*